



847 habitants  
1 413 hectares

COMMUNE DE SAINT GERMAIN ET MONS

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES Imprimé en 440 exemplaires par nos soins  
Directrice de la Production Michelle DORANGE / Directeur de la Rédaction : Henri DELHAL



# LE LIEN COMMUNAL

## LE MOT de Michelle DORANGE

Chers Administrés,

Le Lien communal est de retour !...

Tout d'abord, au nom des membres du nouveau Conseil Municipal, je tiens à vous remercier, très sincèrement, pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections et nous pouvons vous assurer que nous exercerons notre mission avec responsabilité et détermination.

Notre mandat fait suite à un contexte très particulier mais la vie a repris son cours. Nous avons la chance de vivre dans une région qui a été, jusque-là épargnée ; cependant, il convient, malgré tout, de rester vigilants et de continuer à appliquer les gestes barrières.

Dans un premier temps, nous finaliserons l'aménagement du Centre d'activités et de loisirs ainsi que celui des 6 studios qui, malheureusement, accumule des retards indépendants de notre volonté.

Soyez certains que nous nous mettrons en ordre de marche pour les chantiers présentés dans notre profession de foi.

Sachez, également, qu'avec mon équipe, nous serons à votre écoute tout au long des 6 années de notre mandat, nos objectifs étant avant tout le lien social et le dialogue.

L'été est bien commencé mais je vous souhaite un excellent mois d'août, ensoleillé mais sans canicule !

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Cordialement.

Votre Maire

### ENCOMBRANTS

Comme chaque année, la municipalité organise un ramassage gratuit des encombrants qui aura lieu le **mardi 22 septembre le matin**.

Les Administrés intéressés **doivent s'inscrire** à la Mairie **avant le 15 septembre** en donnant le détail des encombrants à enlever (ni sommier, ni matelas, ni bidons contenant des produits phytosanitaires ou huiles).



Un grand MERCI aux couturières de la commune qui ont répondu présent à la demande du Conseil Départemental pour la réalisation de masques en tissus

### Permanences du secrétariat de la Mairie

**du lundi 10 août au vendredi 28 août**

**Ouverture**

**les mardis jeudis vendredis  
de 13h30 à 16h00**

### Dans ce numéro :

Mot du Maire Informations importantes	1
Le Conseil Municipal Prix des repas Plan canicule Porte drapeau	2
Brûlage des déchets verts Horaires des travaux de jardinage INCIVILITES Vie Associative Info santé	3
Vie Associative (suite)	4

### Horaires d'ouverture de la Mairie

**Lundi et Mercredi :**

9h/11h45—13h30/16h45

**Mardi et Jeudi :**

13h30/16h45

**Vendredi :**

9h/11h45—13h/16h45

Tél : 05 53 23 20 53

Michelle Dorange se tient à la disposition des Administrés pendant les heures d'ouverture de la mairie ou sur rendez-vous .

## LA COMMUNE

### VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire : DORANGE Michelle

1er Adjoint : DELHAL Henri

2ème Adjoint : CHAFIK Nadia

3ème Adjoint : LACOMBE Michel

Conseillers : BEAUDOIN Mireille ,CANOVAS Florence , FAGET Bertrand , FONCEL Nathalie, LARGE Eric , LASSERROTTE Fabrice, LE MORVAN Christophe , MATEU Nicolas , NASLIS Alain , PELET Jean-Claude , ZENI Patrick.

### PLAN CANICULE

La commune a ouvert un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées isolées vivant à domicile et souhaitant s'inscrire.

Si vous êtes concerné, contactez la mairie afin de procéder à votre inscription.

Sachez que votre inscription et tout renseignement donné ne seront pas divulgués car enregistrés sous le sceau de la plus stricte confidentialité.

### PORTE-DRAPEAU

Un **porte-drapeau** est une personne dont la fonction est de **porter** une hampe à laquelle est attachée un **drapeau** , dans le but de l'exhiber lors d'une cérémonie (8 mai, 21 juin et 11 novembre ou encore obsèques d'un ancien combattant).

Afin de maintenir notre devoir de mémoire, il nous faut recruter un nouveau porte-drapeau pour remplacer M. OSTANEL qui, pour des raisons de santé, ne peut plus assurer cette fonction qu'il assurait depuis de nombreuses années.

Pour postuler, il n'est pas nécessaire d'être un ancien combattant mais :

Vouloir participer au devoir de mémoire

Être en capacité de porter le drapeau de 2,7 kg

Porter une tenue vestimentaire irréprochable.

À noter : les gants blancs sont fournis au porte-drapeau par l'association qu'il représente.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie au 05 53 23 20 53.

### RESTAURATION SCOLAIRE

A compter du mardi 1 septembre 2020, le prix des repas à l'école s'élèvera à **3,65€**.

### CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2019/2020

Rentrée des élèves : **mardi 1er septembre**

Vacances de la Toussaint : **du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre**

Vacances de Noël : **du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier**

Vacances d'Hiver : **du samedi 7 février au lundi 22 février**

Vacances de Printemps : **du samedi 10 avril au lundi 26 avril**

Pont de l'Ascension : **du mercredi 12 mai au lundi 17 mai**

Vacances d'Été : **mardi 6 juillet**

### Bibliothèque à St Germain et Mons

Ouverte les mercredis de 14h30 à 17h00

L'abonnement 7€ /an par famille permet l'accès à toutes les bibliothèques des communes de la Cab en réseau avec la BDP de Périgueux, un grand choix de livres est proposé.

Pour les personnes qui ne peuvent venir le mercredi, il est possible de prendre rendez-vous auprès de la responsable bénévole Christiane GILMET au n° 06 98 21 72 82 ou lui envoyer un courriel à : [christal.gilmet@wanadoo.fr](mailto:christal.gilmet@wanadoo.fr) .

### NOUVEAUX RESIDENTS

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, il est fortement conseillé de se présenter en mairie.

Ils y trouveront les réponses à toutes leurs questions (école, sacs jaunes, horaires du ramassage des ordures ménagères..).



### Nouveau badge !!!

Inscrivez-vous dès maintenant sur [smd3.fr](http://smd3.fr)

ou au **09 71 00 84 24**.



Ce nouveau badge arrivera chez vous fin octobre !!!



« si vous n'êtes pas muni du nouveau badge au **1<sup>er</sup> novembre**, il vous sera impossible d'accéder à la déchèterie ».

## Mieux Vivre Ensemble

### Environnement

Les tondeuses et autres débroussailluses sont nécessaires pour l'entretien des pelouses et des jardins...



Pensez néanmoins aux oreilles de vos voisins, notamment les week-ends et jours fériés !

Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables :

**de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30**

- Les samedis :

**de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**

- Les dimanches et jours fériés :

**de 10 h 00 à 12 h 00**

### BRÛLAGE DES DECHETS VEGETAUX

L'arrêté préfectoral 24-2017-04-05-001 du 5 avril 2017 considère que le feu peut être une source de pollution de l'air et peut se propager et qu'il convient de protéger les populations contre ces risques.



Le brûlage est strictement autorisé

**du 1er octobre au dernier jour de février entre 10h et 16h après déclaration en mairie.**

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€, les sanctions sont bien supérieures en cas de sinistres.

### STOP AUX INCIVILITES !

Les bruits à fort taux de décibels doivent être réduits dans la journée et encore plus la nuit : pensez à ceux qui doivent se lever tôt pour leur travail.

*Respectez le voisinage!*



### ENCORE DES INCIVILITES

Suite au dépôt sauvage à côté de la mairie, sans doute lié à un déménagement, la commune a porté plainte à la gendarmerie qui a retrouvé le contrevenant : celui-ci a dû venir récupérer tout ce qu'il avait déposé.

Les auteurs des délits semblables sont avertis!

S'agissant de l'abandon sauvage de déchets par des particuliers : le Code pénal prévoit des contraventions de police dont les amendes peuvent aller de 38 à 1500€ (art. R 610-5, R 632-1, R633-6 et R 635-8)

Dans son article 53, elle prévoit la possibilité d'une amende pouvant aller jusqu'à 500€, lorsque le domaine public est entravé par le dépôt de tout matériel ou objet ou par le déversement de toutes substances.

## Vie Associative

### GERBAPP

La gravité de la situation COVID-19 appelle la mobilisation de tous les efforts pour enrayer le plus rapidement possible cet épisode épidémique et nous protéger tous d'une éventuelle contamination. En conséquence, nous sommes contraints de reporter tous nos événements et réunions prévus pour cette fin d'année en 2021 en espérant que la situation sanitaire le permette.

Nous sommes désolés et nous vous souhaitons de surmonter au mieux, les semaines à venir.

Le Bureau du Gerbapp

### INFORMATION COMPLEMENTAIRE SANTE

En partenariat avec AXA, les habitants de SAINT GERMAIN ET MONS bénéficient d'une offre promotionnelle qui s'articule comme suit :

Pour les personnes de plus de 60 ans **réduction de 25%**

Pour les travailleurs non-salariés agricoles et non agricoles, artisans commerçants et professions libérales, **réduction de 25%**

Pour toutes les autres catégories **réduction de 15%**

Ces réductions s'entendent pour TOUTE LA DUREE DE VIE du contrat.

Pour contacter votre Conseiller : Williams BENEY

06.28.65.26.00 mail : Williams.beney.am@axa.fr

## Vie Associative (suite)

L'entraînement à la relaxation dynamique de la sophrologie reprendra le 28 septembre à la maison des associations de 14h15 à 15h15 (sous réserve des conditions sanitaires).

Le premier atelier cuisine bio et sans gluten aura lieu vendredi 16 octobre de 9h à 13h30 salle Cabernet à la Gravière (Mouleydier)

Contact :

Brigitte NAGTEGAELE 06 08 72 43 79

[sophrobn@netcourrier.com](mailto:sophrobn@netcourrier.com)



Le **Judo Club de Saint Germain et Mons** fera sa rentrée le lundi 7 septembre à 17h à la Salle des Fêtes (si les conditions sanitaires le permettent).

Les cours se dérouleront ainsi :

- 17h / 18h pour les enfants de 4 à 6 ans,
- 18h / 19h pour ceux âgés de 7 à 11 ans,
- 19h / 20h pour les 12 ans et plus ainsi que les adultes.

Un cours de Taïso (adultes) de 20h à 21h.

Le Judo Club offre 2 séances à toute personne souhaitant découvrir la pratique de ce sport.

Les inscriptions se feront pendant les cours.

Pour tout renseignement, contacter le Président, Didier BETHUNE, au 06 79 53 28 32.

### GYM DETENTE LOISIRS

Cette année un peu particulière due au confinement, l'Association reprendra le mardi 8 septembre à 19h Salle des Fêtes, si les conditions le permettent.

Si vous voulez partager notre bonne ambiance tout en faisant de la gym et du stretching avec notre prof « Tina Boilleau ».

En espérant vous revoir très vite le mardi soir de 19h à 20h/20h30, nous vous attendons, les 2 premiers cours sont gratuits.

Pour votre santé, prenez soin de vous.

Christelle Fresneau

## NOUVELLE ACTIVITE

### JL nettoyage



Pour professionnel et particulier

Entretien courant

bureau, commerce, vitrerie

nettoyage mécanisé, remise en état

Déplacement et devis gratuit

TEL:06.42.10.74.93

lobryjessica24@gmail.com

930 rte du cros de libourne  
24520 st germain et mons

siret 512 238 890 00028

### SAINT GERMAIN EN SCENE

La situation sanitaire ne nous a pas permis de vous présenter nos pièces de théâtre prévues au mois de Mai.

Nous espérons si tout va bien vous retrouver au mois d'Octobre et vous présenter notre nouveau spectacle. Nous vous tiendrons informé des dates possibles de nos représentations.

La rentrée du théâtre enfants et ados se déroulera le vendredi 11 septembre à 17h30 salle des fêtes de Saint Germain (si tout va bien...). Les enfants et ados intéressés doivent impérativement me contacter afin que je puisse rechercher les textes correspondant à la distribution.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

Des informations concernant le théâtre sont visibles sur la page facebook Saint Germain en Scène Théâtre.

SOULIER Jeannine 06.25.25.45.46

### BUT SAINT GERMINOIS

Dimanche 27 juillet s'est déroulé un après midi convivial pour disputer 2 challenges avec une trentaine d'équipes dans une bonne ambiance.

A la fin des parties, Mme le Maire a remis les challenges et les coupes, Christophe LAVAL, Kévin FOUCAUD : gagnants du Challenge MAGNE  
Contre Guy MONTAURIOL et Michel BULZY : perdants

Finale concours consolante :

Kany DUPONT, Sébastien DELOL gagnants du Challenge GEMMERON  
Contre Angélique THEVENET, Julien CHAIGNE : perdants

Finale concours complémentaire :

Arnaud DUPONT, Jérôme BOUCHER gagnants de la Coupe du Club  
Contre Patrick BILL, Joël LESCAUT : perdants

Des récompenses ont été également remises à :

Jean Pierre BATISSE, vétérane du Club

Noëlle MAGNE, Isabelle DUPONT

Colette PAMPOUILLE, Céline OMNES, les 2 équipes féminines qui ont perdu en 1/2 finale et finale du concours complémentaire

Et aux 2 équipes mixtes :

Aurélien BURGER, Jean-Luc OLIVIER et Angélique THEVENET, Julien CHAIGNE

A partir de 20 heures, 90 repas ont été servis en plein air, avec l'aimable participation de nouveaux élus.

A noter : tous les concours officiels prévus au calendrier pour cette saison sont annulés

Les lundis après-midis, concours à la mêlée entre les licenciés du Club

Pour tout renseignement contactez Christian CHEVALIER 0686764834

